

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 21 mai 2019 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, GUEULLET, RONCERET, CHERION mesdames DORIAT, EDELIN, AGUINET, CHAPUT

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER, FAVIER (pouvoir M GUEULLET), DUPOUX Messieurs JUAN, VOLAT, DENIS (pouvoir M CHERION)

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

Le précédent Procès-Verbal est voté à l'unanimité.

1) Multiservices (épicerie)

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne épicerie en multiservices avancent normalement avec ouverture prévue au 1^{er} juillet.

La délibération actant le bail commercial avec madame LAMY (SASU LAMY EM) est prise à compter du 1^{er} juillet 2019 pour une durée de 9 ans d'un montant annuel de 4 200 € (350 €/mois).

2) Maison de santé

Les travaux concernant la maison de santé vont officiellement débuter le 22 mai (mois de préparation pour les entreprises du 22 avril au 22 mai) pour une durée de chantier de 8 mois. Monsieur le Maire sous couvert de la commission travaux évoque la nécessité de prendre des PSE (Prestations Supplémentaires éventuelles) avec les entreprises :

- DESMERCIERES pour le lot électricité avec 5.1 vidéo projection 1 834.88 €, 5.2 sèche main 919.29 €, 5.3 climatiseur 340.60 € soit un total de 3 094.77 € HT ce qui porte le marché à 39 212.08 € HT
- A2L pour le lot CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) 10.1 émission de chaleur 11 604 € ce qui porte le marché à 74 604 €
- REMMEAU pour le lot VRD avec 12.3 cheminement piéton 2 702 € HT, 12.4 parking 9 places 11 500 € soit un total de de 14 202 € HT ce qui porte le marché à 47 802 € HT.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le montant total des travaux hors frais annexe (maitrise d'œuvre, Bureau de contrôle, étude, SPS, etc...) est de 540 890.91 € HT.

Après contact avec les services de la DRAC, des fouilles archéologiques concernant l'ancienne abbaye détruite lors de la révolution devraient se dérouler autour du bâtiment de l'ancien presbytère.

3) Plateau sportif

Le ré-engazonnement du terrain municipal a été réalisé pour un coût global d'environ 30 000 € HT avec les sociétés TREYVES et REMMEAU. Des subventions du Département (30%) et de l'Etat (35%) accompagnent ces dépenses.

Concernant le City Stade, la communauté de Commune du Bocage Bourbonnais est dans l'attente d'une subvention. Les travaux préparatoires à la pose de ce city stade sont donc différés ainsi que les agrées prévus au projet.

4) Chemins et sécurité routière

La commission des chemins et la commission de sécurité routière se sont réunies afin de fixer les priorités de l'année qui concernent principalement les travaux de sécurisation du bourg (Ilots, marquage, zone à 30, radars pédagogiques etc...). En complément des actions pour le parking du Centre d'Animation Culturelle, l'entrée de la Belette pourraient aussi être réalisées.

5) Patrimoine communal

La commission urbanisme travaille actuellement sur le patrimoine communal avec divers horizons : régularisation de parcelles, chemins ruraux, passage de parcelles du domaine privé de la commune dans le domaine public etc... Des avancées auront lieu pour le prochain conseil municipal.

Les élus évoquent aussi la nécessité de donner un nom à certaines rues ou bâtiment (bâtiment périscolaire, salle mutualisée).

Le Conseil Municipal dans ce cadre là décide d'appeler « rue sans nom » la rue perpendiculaire à la rue des Granges et donnant sur la rue des Roses.

6) Accueil de Loisirs

Le Conseil Municipal adopte une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) appelé « PAYFIP » dans le cadre de la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire et prélèvement unique sur internet des titres exécutoire émis par la commune dont le recouvrement est assuré par le comptable public assignataire. Ce service est à destination principal de l'Accueil de loisirs.

En partenariat avec l'ESCALE de Souvigny, dans le cadre des vacances d'été, un séjour de 5 jours sera organisé à JAUIJAC en Ardèche.

Une remise de chèque avec le Crédit Agricole se déroulera le samedi 25 mai au bâtiment Périscolaire suite à leur participation à l'achat de matériel.

7) Personnel

Le contrat de Nicolas SCHMAUCH au sein du secrétariat est prolongé de 6 mois du 12 mai au 11 novembre 2019. Les postes d'emplois saisonniers ont été pourvus. Fin juillet le contrat emploi d'avenir d'Adrien BLAUWART au sein des services techniques s'achève.

8) Matériel

Il est souligné par monsieur le Maire, le mauvais état du tracteur communal, des devis sont à l'étude.

9) Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais a prévu des modules de natation hors des périodes scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans avec gratuité au bassin d'apprentissage de Tronget voire à la piscine de Bourbon l'Archambault si accord avec la municipalités.

La commune prend une délibération afin de marquer son opposition au transfert à la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais au 1^{er} janvier 2020 des compétences eau potable et assainissement des eaux usées.

10) Environnement

Dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics abandonnant les traitements phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics, la commune communique auprès de sa population à l'aide de panneaux présents aux entrées de bourg, dans les jardins publics, au cimetière.

11) La fibre

La fibre devrait arriver d'ici la fin d'année soit 2 ans avant la date initialement prévue. En complément le réseau 4G devrait aussi s'améliorer avec la pose d'une antenne Orange.

